

LA GLORIETTE

Saint
Antoine
sur
Richelieu

ÉDITION EXPRESS

Membre de  Association des plus beaux villages du Québec
Jumelé à  Dompierre sur Mer



Crédit photo : André Lirette



Marché de Noël, faites marcher vos doigts!

Oyez! Oyez!

Nous souhaitons inviter nos commerces, nos artistes, nos artisans, nos producteurs agroalimentaires à offrir aux Antoniens la possibilité de s'approvisionner de façon locale pour la période des Fêtes.

Nous avons déjà une liste sur notre site internet, nous vous invitons à vous y inscrire, si ce n'est pas déjà fait. Veuillez remplir le formulaire pour faire partie de notre liste au <https://saint-antoine-sur-richelieu.ca/tourisme-et-developpement-economique/dormir-boire-et-manger/>

Nous invitons les citoyens à consulter la liste pour trouver le cadeau idéal qui comblera vos proches pour la période des Fêtes!

Compte tenu de la situation de la Covid-19 et des mesures sanitaires, nous vous suggérons de consulter notre site internet sous la section Covid pour savoir tout ce qui se passe dans le municipal en temps réel. <https://saint-antoine-sur-richelieu.ca/information-municipale-covid-19//>

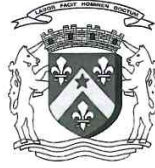
VEUILLEZ NOTER: vous devez prendre un rendez-vous avant de vous présenter à nos bureaux pour votre protection et celle de nos employés au numéro 450-787-3497. Prenez note que les postes téléphoniques sont centralisés à la réception.

Toutes les activités des loisirs et culturelles et la location de salle sont suspendues jusqu'à nouvel ordre. Les locaux de la bibliothèque sont fermés. Nous revenons donc, pour une période indéterminée, aux prêts sans contact sur rendez-vous. Vous trouverez la procédure complète et détaillée ici: <https://bit.ly/3dsy7eC>

Permis de feu : Pour éviter les contacts, l'émission de nouvelle demande de permis pour brûlage est annulée. Les permis qui ont déjà été délivrés restent pour leur part valides.

Soyons vigilants et respectons les consignes.





Saint-Antoine-sur-Richelieu

AVIS PUBLIC

Avis à toute personne qui désire transmettre des commentaires à propos du règlement 2020-023

Durant la période d'état d'urgence sanitaire, le processus de consultation qui fait l'objet du présent avis remplace le processus usuel de consultation des personnes habiles à voter.

Lors de la séance ordinaire du 3 novembre 2020, le conseil de la Municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu a adopté le règlement 2020-023, *RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 344 945 \$ ET UN EMPRUNT DE 344 945 \$ POUR L'ACHAT D'UNE UNITÉ NEUVE D'INTERVENTION POUR LE SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU*. Ce règlement a été identifié comme prioritaire par le conseil.

L'objet de ce règlement est de décréter une dépense de 344 945 \$ et un emprunt de 344 945 \$ pour l'achat d'une unité neuve d'intervention pour le service de sécurité incendie de la Municipalité.

Ce règlement peut être consulté sur le site Internet de la municipalité à l'adresse suivante : www.saint-antoine-sur-richelieu.ca.

Ce règlement doit, pour entrer en vigueur, être approuvé par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Toute personne qui désire transmettre des commentaires à propos du règlement doit le faire par écrit dans les 15 jours de la date de la présente publication à l'une ou l'autre des adresses suivantes :

- direction.generale@sasr.ca;
- 1060, rue du Moulin-Payet, bureau 1, Saint-Antoine-sur-Richelieu, J0L 1R0.

Les commentaires obtenus seront transmis par la municipalité à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation afin d'obtenir l'approbation nécessaire pour l'entrée en vigueur du règlement.

Donné à Saint-Antoine-sur-Richelieu ce 12 novembre 2020.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Veronique Piché", is written over a horizontal line.

Veronique Piché
Directrice générale



Saint-Antoine-sur-Richelieu

12 Novembre 2020

Au(x) propriétaire(s)

Objet : Rappel Collecte sélective

Madame,
Monsieur,

Pour donner suite à l'article publié dans la Gloriette d'octobre 2020 la présente, a pour objectif de recueillir l'information relative à la collecte sélective, afin d'assurer un bon service de la part du collecteur pour l'année 2021.

Vous trouverez ci-joint un coupon-réponse que vous nous retournerez soit, par le courrier, par courriel au municipalite@sasr.ca ou le déposerez directement à notre bureau d'ici le **1^{er} décembre 2020 à 16h30**. Vous devez posséder minimum un bac pour chacune des différentes collectes de matières.

En espérant compter sur votre prompt collaboration, veuillez accepter, madame, monsieur, nos salutations les plus distinguées.

Pour toutes questions ou informations supplémentaires, n'hésitez pas à contacter Mme Marie-Claude Bruneau, en composant le 450-787-3497 ou au municipalite@sasr.ca

 **COUPON-RÉPONSE / COLLECTE SÉLECTIVE**

Collecte sélective pour l'année 2021 - veuillez répondre, avant le 1 décembre 2020 16h30.
Vous trouverez ci-joint l'information demandée pour la collecte sélective 2021.

IDENTIFICATION DE LA RÉSIDENCE QUI ONT LES BACS

Nom : _____ Prénom : _____
 Adresse : _____ Ville : _____
 Code postal : _____ Téléphone : _____
 Courriel : _____

Combien de bac pour les matières résiduelles (ordures) avez-vous ?
 1 2 3 4 5 6

Combien de bac pour les matières recyclables avez-vous ?
 1 2 3 4 5 6

Combien de bac pour les matières organiques avez-vous ?
 1 2 3 4 5 6



MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU
 1060, rue du Moulin-Payet, bureau 1
 Saint-Antoine-sur-Richelieu (Québec) J0L 1R0

1060, rue du Moulin-Payet, bureau 1
Saint-Antoine-sur-Richelieu (Québec) J0L 1R0
Téléphone : (450) 787-3497 Télécopieur : (450) 787-2852
Courriel : municipalite@sasr.ca



Vaccination contre la grippe (Influenza) SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT

La Coopérative de Santé de Contrecoeur en collaboration avec les pharmacies Brunet et Uniprix ainsi que la Ville de Contrecoeur, vous offrent la vaccination contre la grippe (Influenza).

Les personnes ciblées pour la vaccination antigrippale gratuite cette année sont les suivantes :

- les personnes atteintes de certaines maladies chroniques <<https://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/vaccination/programme-de-vaccination-contre-la-grippe/admissibilite/#c2185>> de 6 mois et plus;
- les femmes enceintes atteintes de certaines maladies chroniques, durant toute leur grossesse et les femmes enceintes en bonne santé, durant les 2^e et 3^e trimestres de leur grossesse;
- les personnes âgées de 60 ans et plus;
- les aidants naturels et les personnes résidant sous le même toit que celles qui ont plus de risques de présenter des complications et les personnes résidant sous le même toit que les enfants de moins de 6 mois;
- les résidents de tout âge des centres d'hébergement et de soins de longue durée ainsi que des ressources intermédiaires;
- les travailleurs de la santé, surtout ceux qui donnent des soins directs en centre hospitalier ou en CHSLD.

CLINIQUES DE VACCINATION AU CENTRE MULTIFONCTIONNEL : 475, rue Chabot, Contrecoeur

JOUR/DATE	HEURE	APPELEZ POUR RÉSERVER (OBLIGATOIRE)
Vendredis, 13, 20, 27 novembre 2020	9 h à 17 h	450 587-2667 poste 4
Vendredi 4 décembre 2020	9 h à 17 h	450 587-2667 poste 4
Samedi 21 novembre 2020	9 h à 17 h	450 401-1404

